

3026

Deonna plus à S.R.
Hommage de l'auteur
à la B.U.

L'ANTHROPOLOGIE



Extrait

MASSON ET C^e, ÉDITEURS
120, Boulevard Saint-Germain, Paris (6^e)

Bibliothèque Maison de l'Orient



135666

VARIÉTÉS

La recrudescence des superstitions en temps de guerre et les statues à clous (1).

Est-il nécessaire de rappeler les origines religieuses de la guerre (2), de divers usages militaires de l'antiquité, tel que celui des enseignes (3), et d'en signaler les survivances modernes, par exemple dans le culte du drapeau? (4)

Cette étroite dépendance de la guerre vis-à-vis de la croyance mystique, se manifeste très nettement aujourd'hui (5). Le cataclysme déchaîné au mois d'août 1914 a exalté les sentiments affectifs de l'homme, à quelque nation belligérante qu'il appartienne, et ce n'est pas tant la logique rationnelle qui parvient à l'expliquer, que « ces forces affectives, mystiques et collectives, sans parenté avec l'intelligence », qu'a si bien décrites M. G. Le Bon (6). « La lutte actuelle a plus d'une analogie avec les anciennes guerres religieuses. Fille des mêmes illusions, elle en présente les incohérences, les fureurs et les violences. L'irrationnel la régit entièrement. Si la raison avait été capable de dominer les aspirations des rois et des peuples, cette guerre ne fût pas née » (7).

Un souffle nouveau d'intense croyance religieuse a traversé la France sceptique et la raidit victorieusement contre l'adversaire (1). L'Alle-

(1) Cet article était écrit, quand j'ai eu connaissance du très intéressant mémoire de M. le Dr Verneau, sur *Les Hindenburg en bois des nègres du Loango*, paru dans le précédent fascicule de *L'Anthropologie*, 1916, p. 111 sq. J'ai constaté avec satisfaction que, sur bien des points, mes explications sont aussi celles de M. le Dr Verneau. Malgré ces coïncidences, je n'ai point modifié mon texte, espérant que le lecteur pourra glaner encore quelques détails que M. Verneau a omis dans son travail plus spécialement consacré aux fétiches nègres.

(2) A. REINACH, *Les trophées et les origines religieuses de la guerre*, Rev. d'Ethnographie et de Sociologie, 1913, p. 211 sq.

(3) SAGLIO-POTTIER, *Dict. des ant.*, s. v. Signa militaria (A. Reinach).

(4) A. REINACH, Communication au Congrès d'Ethnologie de Neuchâtel, 1914, cf. *Rev. hist. des religions*, 1915.

(5) DEISSMANN, *Der Krieg und die Religion*, 1914.

(6) Dans divers de ses ouvrages, tout récemment dans ses *Enseignements psychologiques de la guerre européenne*, 1916.

(7) *Ibid.*, p. 4.

(8) LE BON, *op. l.*, p. 229 sq. Réveil des sentiments religieux en France pendant la

magne, où la folie mystique a aveuglé les plus illustres savants, croit combattre avec l'aide de son Dieu pour l'avenir de l'humanité, et se proclame le peuple élu de Dieu. Et c'est la religion que la politique a voulu appeler à son aide, en essayant de déchaîner la guerre sainte en pays musulmans.

La certitude de la vérité entraîne presque fatalement l'intolérance, dont les temps actuels offrent plusieurs exemples : n'a-t-on pas opposé, comme une victoire de la foi chrétienne sur l'incroyance, le lieutenant Ernest Psichari à son aïeul, le doux Renan? (1).

*
*
*

Les haines de races et de politique, qui ont mis les armées en présence, se sont accrues des haines religieuses. La liste est nombreuse des cruautés commises par les envahisseurs germaniques contre les ecclésiastiques (2), des sacrilèges d'objets de culte (3), des destructions systématiques d'églises (4), que les Français ont attribués à l'antagonisme du protestantisme luthérien contre le catholicisme romain (5), rappelant ces mots de Guillaume II à la Landgravin de Hesse : « Je hais cette religion que tu as embrassée. Tu accèdes donc à cette superstition romaine dont je considère la destruction comme le but suprême de ma vie » (6). Et n'attribue-t-on pas encore à l'empereur cette appréciation des cathédrales françaises : « Dieu y est injustement oublié au profit de saints imaginaires, véritables idoles substituées à la divinité par la superstition latine... Les maîtres allemands dignes de notre race

guerre. On trouvera sur ce sujet de nombreux articles dans *Le Correspondant*; ex. : DE LESTRANGE, *La question religieuse en France pendant la guerre de 1914*; M^{sr} LACROIX, *Le clergé et la guerre de 1914*; H. LANGLOIS, *Le clergé, le catholicisme et la guerre*; P. BATHIFOL, *Les lois chrétiennes de la guerre*; M^{sr} CHAPON, *La France et l'Allemagne devant la doctrine chrétienne sur la guerre*, etc.

(1) M^{sr} GIBIER, *Le lieutenant Ernest Psichari*, *Le Correspondant*, 1914, 25 nov., p. 496 sq.; P. CLAUDEL, *La nuit de Noël 1914*, *ibid.*, 1915, 10 avril, p. 98, etc.

(2) M^{sr} BAUDRILLART, *La guerre allemande et le catholicisme*, p. 104 sq.; *Le livre rouge, Les atrocités allemandes*, 1915, p. 39; *Correspondant*, 1915, 25 janvier, p. 275, etc.

(3) *La guerre allemande et le catholicisme*, p. 101 sq. Bavares sacrilèges, *Le livre rouge, Les atrocités allemandes*, Paris, 1915, p. 38; BÉDIER, *Les crimes allemands d'après les témoignages allemands*, p. 24-5 (cf. réfutation de Larsen, *Le Professeur Bédier et les carnets des soldats allemands*, Berne, 1916, p. 37); *Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 1915, n° 1428, p. 292.

(4) *La guerre allemande et le catholicisme*, p. 81 sq. Veuillot, Les Allemands destructeurs de cathédrales et des trésors du passé; L. MAGNE, *La guerre et les monuments*, Pages d'histoire, 1914-5, 7^e série.

(5) Nous nous bornons à constater, et n'avons pas à discuter cette affirmation simpliste et erronée.

(6) Ces paroles ont été fréquemment citées. Cf. LE BON, *op. l.*, p. 289; *Correspondant*, 1914, 10 oct. p. 133, etc.

ne doivent pas décrire de telles églises sans s'élever avec indignation contre les superstitions du romanisme » (1).

..

Nécessairement alors doivent apparaître certaines formes régressives de la croyance, analogues à ces régressions constatées dans l'armement, qui utilise pour la guerre de tranchées de vieux engins suranés devenus objets de musées, des casques que l'on croyait abolis par l'emploi des armes à feu perfectionnées (2 ; à celles de la chirurgie du champ de bataille, à qui la guerre a fait faire, a-t-on dit, « un bond en arrière de quarante années » (3).

Les malheurs immenses de la France ont paru être une punition divine, que l'on ne peut écarter que par des prières publiques, une expiation des péchés commis par la nation. Mais, a dit M. Le Bon avec raison : « Un Dieu capable d'être seulement fléchi par de basses supplications, possède une mentalité un peu trop barbare pour nos âmes modernes » (4).

La mentalité superstitieuse, qui était celle des préhistoriques, et qui s'est maintenue à l'état plus ou moins latent chez tous les peuples, s'est réveillée, comme à toutes les époques troublées, et a produit une ample moisson de phénomènes analogues à ceux de l'antiquité (5).

La démission du Ministre russe de l'intérieur est attribuée à l'influence du moine mystérieux et singulièrement puissant, Raspoutine (6). L'*Agenzia nazionale* publie la curieuse histoire suivante (7) : « Le fils d'une personne connue de Pétrograd, un garçonnet de huit ans, se lève tout à coup une nuit dans le plus grand état d'excitation. Questionné par ses parents, il raconta que l'un de ses frères combattant sur le front lui est apparu en rêve et lui annonça qu'il était tombé. Peu de temps après, en effet, la famille reçut la nouvelle que ce fils était mort sur le champ de bataille, à l'heure exacte où il était apparu au garçonnet. Ce dernier se rappela alors que son frère lui avait fait une communication de la plus haute importance, mais lui avait interdit rigoureusement de la répéter, cette révélation ayant des conséquences terribles. Naturellement les membres de la

(1) Cité par LE BON, *op. l.*, p. 289.

(2) Ex. Armour and Firearms, *Illustrated London News*, 1915, 14 août, p. 214-5 ; casques français, *Illustration*, 1915, 13 nov., p. 624.

(3) Francis MARRE, *La chirurgie rétrograde*, Correspondant, 1914, 10 oct., p. 143 sq. Nous n'avons pas la compétence nécessaire pour admettre ou contester cette affirmation.

(4) *Op. l.*, p. 230.

(5) M. BAUDOIN, *De l'influence de la guerre sur le renouveau des traditions antiques*, *Chronique Médicale*, 15 sept. 1915 ; *Rev. des ét. anciennes*, 1915, p. 73, sq.

(6) *Journal de Genève*, 5 avril 1916.

(7) *Tribune de Genève*, 31 mars 1916.

famille ne laissèrent aucun repos au pauvre enfant jusqu'à ce qu'il ait révélé son secret. Il raconta alors qu'il avait la certitude que la guerre prendrait fin encore cette année et cela dans le mois dont le premier jour serait un mardi. A peine l'enfant avait-il parlé qu'il fut pris d'une crise de catalepsie.

« On a ensuite examiné quel serait le mois en question et c'est, d'après le calendrier russe, le mois de novembre qui correspond, à notre calendrier, au mois d'août qui commence par un mardi.

« ...Mais on se rappelle peut-être qu'un « voyant » anglais, un grand banquier, prédisait déjà la fin du cataclysme pour juin ».

Guillaume II, dit-on, porte sur lui un livre de prières, fétiche dont il ne veut pas se séparer (1) :

« Ce livre de prières provient de son père, l'empereur Frédéric, qui lui aussi, alors qu'il n'était que prince impérial, le gardait toujours avec lui. A l'avant-dernière page du livre, le prince impérial d'alors a inscrit les dates suivantes :

« Porté avec moi pendant la campagne au Schleswig-Holstein, 1864.

« Porté avec moi lors de la guerre contre l'Autriche et la Bohême et Moravie, juin, juillet 1866.

« Prince impérial, Frédéric-Guillaume, commandant de la II^e armée.

« Porté avec moi pendant la guerre contre la France d'août 1870 à mars 1871 et notamment pendant le service religieux à l'église de Versailles, lors du rétablissement de l'Empire, le 18 janvier 1871 au château de Versailles.

« On comprend que l'empereur tienne actuellement à ce précieux livre de prières ».

On a donné créance aux vieilles prophéties, leur demandant d'annoncer l'issue de la lutte gigantesque (2); évoqué le souvenir de la Dame Blanche des Hohenzollern (3), et la légende prévoyant de grandes catastrophes pour l'Allemagne, quand la pierre du Rhin apparaîtra hors de l'eau (4).

Le Dieu sauvage et sanguinaire des Allemands, que célèbrent cyniquement certains pasteurs allemands dans leurs sermons (5), ressemble

(1) *Tribune de Genève*, 49 avril 1916.

(2) *La prophétie des Hohenzollern*, Intermédiaire des Chercheurs et Curieux, 1914, n° 1408 bis, p. 139-140; n° 1409, p. 198-9; 1915, n° 1411, p. 65 sq.; n° 1413, p. 149-151; n° 1414, p. 201; n° 1416, p. 289-92; n° 1417, p. 329; *Prophéties pour les temps actuels*, ibid., LXX, p. 182; 1915, n° 1415, p. 268-72; n° 1416, p. 289-292; n° 1429, p. 368-9; n° 1431, p. 24-5; n° 1433, p. 134; n° 1434, p. 168-70; 1914, n° 1409, p. 182.

(3) *Intermédiaire*, 1915, p. 7, 114; n° 1414, p. 199-201.

(4) *Ibid.*, 1915, n° 1413, p. 138.

(5) Ex. Sermon de Fritz Philippi, prononcé sur le front et paru dans la *Christliche Welt* de Marburg, n° 32. Cf. *Semaine littéraire*, Genève, 1916, p. 72, référ. Sermon de Georges Løber, pasteur à Fremdiswalde, près Leipzig. *Le christianisme et la guerre*, cf. *Semaine littéraire*, 1916, p. 431-2.

d'avantage au Jahveh mosaïque qu'au Dieu de l'Évangile, et se réjouit des ruines et des meurtres. « Qui donc saurait nier, dit Lamprecht, que maintenant encore il existe un Dieu chrétien germanique, et qu'il lui arrive de se manifester à l'étranger comme un Dieu fort et jaloux? » N'est-il autre que le vieux dieu germanique, Thor ou Odin, que quelques siècles de christianisme avaient adouci, et qui se dégage maintenant violemment de ses entraves? (1). La prophétie de Heine se réalise-t-elle : qu'un jour viendrait « où Thor se réveillerait, prendrait son marteau, et mettrait en pièces les cathédrales gothiques? »

La science se laisse elle-même envahir par l'influence superstitieuse. Les formidables déflagrations des champs de bataille ne modifieraient-elles pas la météorologie, et n'amèneraient-elles pas des pluies en abondance? (2). A quoi l'on a répondu avec beaucoup de bon sens : « Le télégraphe électrique n'a-t-il pas passé, et les chemins de fer aussi, en leur temps, pour causer « la maladie des pommes de terre » ou tout autre fléau analogue? » (3). Le canon est sans effet, semble-t-il, sur la formation des nuages, et les viticulteurs reconnaissent maintenant l'inutilité des canons paragrêles (4). Ils tirent le meilleur de leur efficacité, dit M. Déchelette (5), des vieilles croyances populaires pensant pouvoir écarter les tempêtes, les orages, tout ce qui cause des dommages à la terre, par des moyens superstitieux, par exemple par l'emploi des cloches que l'on sonne à toute volée, ou qui portent souvent la mention de leurs fonctions : *A fulgure et tempestate nos libera, Domine* (6).

(1) *Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 1915, n° 1410, p. 3-5; n° 1412, p. 99-100; n° 1413, p. 141; n° 1414, p. 186-191; n° 1416, p. 287-8; n° 1418, p. 377-81; n° 1419, p. 429-33; n° 1420, p. 474-5; n° 1422, p. 14-6; n° 1423, p. 51-5; n° 1424, p. 101; n° 1428, p. 292; n° 1434, p. 147-52; *La guerre allemande et le catholicisme*, Album; I, p. 8, 31; H. BREMOND, *Le professeur Cramb, prêtre d'Odin*, *Le Correspondant*, 1915, 25 janvier, p. 135.

N'a-t-on pas comparé les Allemands — dans un poème il est vrai, ce qui excuse beaucoup de paradoxes —, à la race des Pélopidés? A. POIZAT, *Latone*, *Le Correspondant*, 10 sept. 1915, p. 873 sq.

(2) *Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux*, 1915, p. 92; n° 1415, p. 272; n° 1427, p. 276 (cite un ouvrage allemand du XVIII^e siècle, concernant l'influence de la guerre sur l'atmosphère, le temps et la fertilité de la terre).

(3) *Intermédiaire*, 1915, p. 272. Dans les croyances populaires, les phénomènes nouveaux, les inventions, sont souvent l'œuvre du diable; il en fut ainsi pour les chemins de fer, *Mélusine*, IV, p. 551 sq. En 1828, une ascension aérostatique, aux environs de Bruxelles, fut considérée comme la cause de pluies excessives, SALVERTE, *Des sciences occultes*, 1829, II, p. 142.

(4) Au VIII^e siècle, on pensait détourner la grêle et les orages en dressant de longues perches contre les nuages, SALVERTE, *Des sciences occultes*, II, 1829, p. 144-5. Sur la grêle dans les superstitions populaires, BELLUCCI, *La grandine nell'Umbria*, Pérouse, 1908; FEHRLE, *Antike Hagelzauber*, Alemannia, 3, III, p. 13 sq.

(5) *Rev. des ét. anciennes*, 1910, p. 83. Cf. déjà SALVERTE, *l. c.*

(6) On sait que cet emploi prophylactique des cloches est une survivance antique. SAGLIO-POTTIER, *Dict. des ant.*, s. v. *Tintinnabulum*, p. 343.

*
*
*

Si la profondeur du sentiment religieux s'est manifestée dans les armées (1), l'âme naïve du soldat a aussi créé tout un folklore de guerre, et il y a eu une recrudescence de prophéties, de superstitions, de contes populaires, d'amulettes préservatrices, que les érudits notent avec curiosité (2). A lire les récits des guerriers, les romans tels que « Gaspard », de René Benjamin (3), qui décrivent la mentalité du soldat, on comprend aisément quel champ immense s'offre à la superstition.

Jadis, le dieu animal apparaissait dans la lutte; on le conduisait vivant au combat, puis son image sculptée ou peinte sur les enseignes accompagnait le soldat et lui donnait la victoire (4). Si certains régiments de Grande-Bretagne nourrissent leur animal traditionnel, sorte d'enseigne vivante, n'est-ce pas une survivance de cette antique pratique? Dans les tranchées, sur les navires, soldats et matelots entretiennent quelque animal favori, que beaucoup arrivent à considérer comme des mascottes, des porte-bonheurs. On signale de divers côtés l'intervention presque surnaturelle des animaux dans la guerre actuelle. Un taureau n'aurait-il pas mis en déroute une section d'Allemands? (5).

Comme à toutes les époques troublées de l'histoire, dans le ciel sont apparus des prodiges, signes de la volonté divine, qui ont effrayé ou rassuré les spectateurs. Ce fut, au crépuscule du 6 août, une épée flamboyante; en janvier-février 1915, une étoile tricolore (6); lors de la retraite de Mons, des anges apparurent aux soldats anglais, légende dont une enquête a permis de déterminer les origines toutes humaines, individuelles et hallucinatoires (7). La victoire de la Marne est due moins à la vaillance de l'armée qu'à la volonté divine, et l'on peut parler sans métaphore du « miracle de la Marne » (8).

(1) Cf. *La guerre allemande et le catholicisme*, p. 141 sq. La religion dans l'armée française; p. 150 sq. La religion de nos soldats, notes d'un aumônier militaire; p. 191 sq., De la profondeur du sentiment religieux qui s'est manifesté dans l'armée française; Jean LIÉGISIN, *Le prêtre à l'armée*, Correspondant, 1915, 10 mai, p. 523; 10 août, p. 534; Abbé G. ARDANT, même titre, *Ibid.*, 10 mars, p. 866, etc.

(2) M. C. JULIAN a fait une leçon sur ce sujet au Collège de France, cf. *Rev. des ét. anciennes*, 1915, p. 73-4; cf. le travail de M. Baudouin, précédemment cité.

(3) « Quelle œuvre précieuse pour l'étude de la formation des images et de leur traduction en métaphores dans le cerveau et la bouche d'un loustic de faubourg! », C. MAUCLAIR, *Semaine littéraire*, Genève, 1916, p. 25.

(4) Ci-dessus, les travaux sur les enseignes, et *Rev. hist. des religions*, 1915, p. 111. En 1095, ce furent des oies et des chèvres qui conduisirent les Croisés de Hongrie à Jérusalem. COLLIN DE PLANCY, *Dict. critique des reliques*, 1824, I, p. 421.

(5) *Rev. des ét. anciennes*, 1915, p. 74.

(6) *Ibid.*

(7) *Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 1915, n° 1423, p. 42-3; n° 1428, p. 324; n° 1426, p. 200-2, *Temps*, 4 déc. 1915; *Rev. archéol.*, 1916, I, p. 159-60.

(8) *Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 1915, n° 1426, p. 201-2.

« Jamais, depuis les temps de Jeanne d'Arc, il n'a été plus visible que le surnaturel gouverne les mondes » (1). L'art populaire, les illustrations des revues multiplient ces apparitions : Jésus se penche sur un blessé anglais (2) ; l'ange apporte à Miss Cavell, assassinée, la palme de victoire (3) ; et sur des cartes postales, Jésus étend ses bras pour protéger l'armée française qui défile à ses pieds. Dans « La nuit de Noël », P. Claudel fait apparaître les enfants tués par les Allemands (4).....

L'histoire de l'art religieux connaît de nombreux cas où les statues et les tableaux ont gémé, saigné sous les coups sacrilèges, comme des êtres en chair et en os ; où le dieu figuré est intervenu pour sauver ses adeptes. On voyait jadis à Louvain — existe-t-il encore ? — un tableau commémorant le miracle de la Vierge, qui avait délivré les assiégés, en leur faisant découvrir d'immenses réserves de poudre (5). A Dixmude, le tableau de la Vierge avait miraculeusement saigné, au XVIII^e siècle, sous la pique d'un soldat allemand (6), thème que reprend un roman sur la guerre de 1870 (7). Il est vraisemblable que de tels phénomènes se sont répétés dans la guerre actuelle, bien que, pour ma part, je n'en connaisse pas d'exemple. Mais on ne saurait nier les interventions providentielles se manifestant pour préserver les œuvres de l'art religieux. Si la mise au tombeau de Ramscapele, le Crucifix et la Madone de l'hôpital de Senlis ont échappé aux balles allemandes, alors que tout était atteint autour d'eux, c'est que « la divine Providence a multiplié les signes visibles d'une intervention surnaturelle », et qu'« à Senlis une main invisible a détourné du Crucifix l'insulte de leur mitraille » (8).

Je garde sur mon cœur comme en un reliquaire,
Pieusement serrés sur moi jusqu'au tombeau,
N'en déplaise aux rieurs, des cheveux de ma mère,
Et des franges de mon drapeau...

dit le lieutenant Georges Rollin, dans sa pièce de vers intitulée « Mon Talisman » (9). Littérature ou réalité ? Nul n'ignore combien est fréquent l'emploi par les guerriers, des amulettes, des talismans protecteurs, usage qui remonte à la plus haute antiquité, et que l'on peut suivre sans interruption en nos contrées à travers les âges du bronze,

(1) Général CHERFILS, *Gaulois* du 26 décembre 1914 ; cité par LE BON, *op. l.*, p. 230.

(2) Tableau de G. HILLYARD SWINSTEAD, « The White Comrade », *Illustrated London News*, 1915, 2 oct., p. 433.

(3) *Ibid.*, 1915, 30 oct., p. 547.

(4) *Correspondant*, 1915, 10 août, p. 87 sq.

(5) *Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 1915, n° 1434, p. 140.

(6) *Ibid.*, 1915, n° 1435, p. 205.

(7) Dans le roman d'Aimé GIRON, *La gardeuse d'oies*, *Journal de la Jeunesse*, 1881, p. 300 ; *Intermédiaire*, 1915, n° 1434, p. 140.

(8) M^{re} BAUDRILLART, *La guerre allemande et le catholicisme*, Album, I, p. 26.

(9) *Correspondant*, 10 janvier 1915, p. 142.

du fer, l'époque romaine, puis les temps chrétiens (1). Si l'on couvrait de symboles protecteurs les armes du paganisme, ne gravait-on pas des formules conjuratrices sur celles des chrétiens, et n'insérait-on pas quelque relique dans le pommeau des épées ? (2) La guerre actuelle permet d'observer le maintien obstiné de cette pratique, qui sans doute durera autant que l'homme lui-même. En France, les soldats portent des bagues fabriquées en Angleterre avec un clou de cheval (3); on sait que le clou, et spécialement le clou provenant d'un fer à cheval, est un porte-bonheur efficace, très ancien, et que l'antiquité connaît déjà des bagues percées de clous d'or prophylactiques (4).

On lit dans les journaux français : « Les mères envoient à leurs enfants, dans les tranchées, de la terre prélevée sur la tombe des aïeux », coutume que l'on a mis avec raison en relation avec les anciens rites de la terre natale (5). Dans un temple protestant de Paris un pasteur s'est récemment exprimé en ces termes : Nous pouvons, dis-je, protéger nos bien-aimés, leur faire une armure invincible contre laquelle viendrait se briser les balles. Je ne divague pas. Cela est aussi réel que cette tablette de chêne. Oui, on a tant prié depuis cinq mois, tant de pauvres êtres ont concentré puissamment leurs ardentes prières en un point unique, la poitrine de leurs enfants sur la ligne de feu, qu'il n'est pas impossible que les prières ne protègent les soldats, comme les mailles d'acier d'un corselet ». Et M. Hébert, qui relève ce passage, montre combien primitive est cette conception, cette notion de force, *virtus, mana*, qui se trouve chez les primitifs et les anciens... « N'est-ce pas un cas curieux de réminiscence et d'idéalisation de très anciennes images » (6)?

..

La *Société Suisse des traditions populaires*, comprenant l'intérêt qu'offre ce folk-lore de guerre, ces usages superstitieux, dont les uns ne sont que d'antiques survivances, dont les autres naissent sous nos yeux, a commencé une enquête dans l'armée suisse, et un fascicule des *Archives suisses des traditions populaires* (7) contient les premières réponses au questionnaire que voici (8) :

(1) *Rev. hist. des religions*, 1915, p. 94, référ.

(2) LE BLANT, *Notes sur quelques anciens talismans de bataille*, Mém. Acad. Inscr. et Belles-Lettres, 34, 1895, p. 113 sq.

(3) *Rev. des ét. anciennes*, 1915, p. 213-4, 282.

(4) MARSHALL, *Antique rings pierced with gold nails*, *Journal of the Hellenic Studies*, 1904, p. 332 sq.

(5) *Rev. des ét. anciennes*, 1915, p. 281.

(6) Documents fournis à la préhistoire par Grégoire de Tours, *Rev. des ét. anciennes*, 1916, p. 131-2.

(7) 1915, n° 4, p. 291 sq.; VAN GENNEP, *Mercure de France*, 16 mars 1916, p. 367 sq.

(8) Ce questionnaire est reproduit p. 263-4; *Tribune de Genève*, 8 nov. 1915.

1. Quels sont les moyens employés pour *se soustraire au service militaire* (mutilations, superstitions, etc.) ?

2. Le *recrutement* comporte-t-il des usages particuliers (rubans, fleurs, libations, etc.) ?

3. Connait-on de curieux usages *avant, pendant et après la bataille* (usages symboliques lors de la déclaration de guerre, lancement de terre par-dessus les têtes; où et quand? Cris de guerre, ruses de guerre, etc.. des temps anciens et plus modernes) ?

4. Par quels moyens croit-on *préserver sa vie*? (Certaines personnes passent-elles pour invincibles? Objets bénits; eau bénite, monnaies ou médailles (images et inscriptions?) maximes religieuses; billets magiques, amulettes, plantes et autres objets magiques).

Y a-t-il des objets qui *attirent le danger* (jeu de cartes, l'or, etc.).

5. Quels *remèdes populaires* sont employés pour adoucir ou dissiper certains maux (par ex. des feuilles de noyer dans la poche contre le « loup ») ?

6. Y a-t-il des moyens de nature inoffensive ou superstitieuse pour *attraper inmanquablement le but* (cible ou adversaire) ?

7. Quels sont les *présages qui annoncent la guerre* (météores, animaux) ?

8. Existe-t-il parmi le peuple des *prophéties* relatives à la guerre, à la destruction de familles princières ou de pays, etc. (par ex. Nicolas de Flue) ?

9. Quelles *légendes concernent les batailles ou les champs de bataille* relève-t-on en Suisse (combats entre diverses vallées, batailles où ont été trouvés des armes ou des fers à cheval, luttes d'esprits dans les airs, fossés et remparts élevés par les païens, les Sarrasins, les Suédois ou autres) ?

10. Quels *chants chante le soldat*? Ici on peut récolter tout ce qui n'a pas été appris artificiellement dans des livres ou des sociétés de chant; donc: non seulement les vieilles chansons populaires, dans le sens propre du mot, mais aussi des matériaux plus récents et même tout modernes, et qui pourraient parfois paraître sans valeur; en outre, de petites pièces de vers (gaudrioles) ou chansons satiriques contre certaines gens; chansons de régiments, de bataillons ou de compagnies; chansons d'armes spéciales (dragons, artilleurs, etc.). Ne pas avoir peur de récolter des crudités.

11. *Inscriptions comiques* sur les guérites et dans les corps de garde, etc.

12. *Paroles arrangées sur des mélodies de signaux*.

13. *Langage des soldats* (Expressions employées pour désigner certains grades: le cabot, le capiston, le marchef; certaines armes ou pièces d'équipement: le flingot, la pouilleuse, les godillots; le manger et le boire: le rata, le spatz; les villages, les paysans ou les civils; le langage secret, etc.).

Je ne sais si d'autres pays ont fait des enquêtes analogues ; en Allemagne et en Autriche, on a publié deux curieux travaux sur les inscriptions patriotiques ou injurieuses laissées par les soldats sur les trains militaires (1). On ne saurait qu'approuver de telles tentatives.

*
**

Parmi toutes ces pratiques, celle des statues à clous que la guerre a répandue en Allemagne et en Autriche a vivement intrigué le public et les érudits. A plusieurs reprises, les quotidiens l'ont signalée, et l'ont rapprochée d'usages analogues de l'antiquité ou des peuples primitifs modernes (2) ; tout récemment encore, la revue *L'Anthropologie* reproduit deux articles du *Temps* sur ce sujet (3), et demande qu'on veuille bien lui fournir des renseignements nouveaux (4).

L'attention s'est surtout portée sur la statue de Hindenburg à Berlin, bien que ce ne soit nullement la seule. On sait que le principe est le même partout : moyennant un paiement dont la valeur varie suivant les endroits, et suivant la nature du clou, chaque citoyen enfonce son clou dans l'image de bois, qui reproduit les traits d'un héros national, d'un grand homme populaire. Les bénéficiaires sont destinés à des œuvres de bienfaisance civile ou militaire ; c'est en somme l'équivalent des « journées de charité » françaises (5).

On peut mentionner les statues suivantes :

1. A Berlin, devant le monument de la Victoire, la statue du *feld-maréchal Hindenburg*, haute de 12 mètres, et pesant 26.000 kilogs. Elle a coûté 165 080 marks. Un bureau officiel vend les clous. Ceux en or coûtent 100 marks ; ceux d'argent, 5 marks ; ceux de fer, 1 mark. Toutefois, les camelots berlinois ont fait une concurrence déloyale à l'entreprise officielle, et ont vendu pour leur compte de faux clous de 5 et de 1 mark (6). Il faudra 1.600.000 clous pour composer l'armature extérieure du colosse.

Une photographie montre la fabrication de la statue dans l'atelier (7). L'inauguration et le fichement du premier clou ont eu lieu le 28 août 1915, en présence des personnages officiels les plus illustres, de l'impé-

(1) WHERHAN, *Gloria, Viktoria! Volkspoesie an Militärsügen*, Leipzig ; *Kriegspoesie und Soldatenwitz*, Linz. Cf. A. MASSERON, *Les inscriptions des trains militaires allemands et autrichiens*, Le Correspondant, 10 sept. 1915, p. 936 sq.

(2) M. BAUDOIN, *De l'influence de la guerre sur le renouveau des traditions antiques*, Chronique médicale, 15 sept. 1915 ; *Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 1915, n° 1424, p. 89-90 ; n° 1425, p. 180-2, etc.

(3) 30 oct. et 6 nov. 1915 ; *Semaine littéraire*, Genève, 1915, p. 562.

(4) *L'Anthropologie*, 1915, p. 601 sq. Cf. l'article de Saintyves, Le clou de guerre, *Mercur de France*, cité dans le *Temps*, 21 février 1916 ; *Intermédiaire*, 1916, n° 1436, p. 278.

(5) Liste de ces journées, *Intermédiaire*, 1915, n° 1425, p. 159 ; LXXIII, p. 159.

(6) *Tribune de Genève*, 10 oct. 1915.

(7) *Illustrated London News*, 1915, 11 sept., p. 344, fig.

ratrice (1), et de la kronprinzessin, qui a enfoncé des clous d'or. De nombreux discours ont été prononcés (2). A l'occasion du 68^e anniversaire du maréchal Hindenburg, une fête scolaire a eu lieu devant la statue, qui s'est transformée en fête populaire. Après de nombreux discours, les enfants ont planté leurs clous, pendant que jouait la musique militaire, et que le dirigeable P-4 évoluait au-dessus des spectateurs (3). Plus récemment encore, la nouvelle de la prise du fort de Douaumont a suscité en Allemagne une joie immense, et la kronprinzessin a planté un clou d'or, alors que ses quatre enfants plantaient des clous d'argent (4).

D'après les renseignements des journaux, en septembre, on avait cloué pour 18 000 marks, et le 25 de ce mois, 15.000 clous. Après cinq mois, les recettes s'élevaient à près d'un demi-million, constitué par la vente de 300 clous d'or, 40.000 clous d'argent, et 200.000 clous de fer (5). Cet argent est destiné à l'œuvre d'assistance des familles de soldats tués à la guerre, et à celle des remerciements aux héros de l'air.

2. A *Essen*, le forgeron d'Essen, « *Der Schmied von Essen* », figure d'aspect moyen âgeux. Le clou ne coûte que 50 pfennigs ; l'on reçoit un diplôme avec l'image de la statue, et la mention : « *Den Helden zu Ehren und zur Heilung der geschlagenen Wunden, errichtet im Jahre 1915* » (6).

3. A *Hambourg*, la statue du « *Paysan de Fer* ». « Chaque passant enfonce un clou dans la cuirasse en faisant le vœu de ne reculer devant aucun effort et devant aucun sacrifice, jusqu'à ce que la victoire réponde à son espoir » (7).

4. A *Salzbourg*, une grande statue en bois de *Charlemagne* (8), que les Allemands revendiquent comme un héros national, exclusivement german (9).

5. A *Vienne*, un chevalier de bois, le « *Wehrmann im Eisen* » (10), descendant direct de son aïeul local, le « *Stock im Eisen* » (11).

(1) *Tribune de Genève*, 20 août 1915.

(2) Photographies de l'inauguration, *Illustrated London News*, 18 sept. 1915 ; p. 360 sq. ; *The Graphic*, 1916, 25 mars, p. 807, fig. ; *Illustration*, 18 sept. 1915, p. 314 sq.

(3) *Tribune de Genève*, 4 oct. 1915.

(4) *Tribune de Genève*, 21 mars 1916.

(5) *Tribune de Genève*, 3 mars 1916 ; 17 septembre 1915.

(6) *Illustration*, 18 sept. 1915, p. 311, fig.

(7) *Journal des Débats*, 23 juin 1915 ; *Rev. des ét. anciennes*, 1915, p. 282.

(8) *Petit Parisien*, 13 juin 1915 ; *Rev. des ét. anciennes*, 1915, p. 282.

(9) Sur cette thèse, cf. *Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 1915, n° 1410, p. 7 ; n° 1411, p. 51-2 ; n° 1413, p. 139-141 ; n° 1415, p. 235 ; n° 1416, p. 279-81 ; n° 1419, p. 433.

(10) Reproduit dans *Excelsior, Revue hebdomadaire* ; *Rev. des ét. anciennes*, 1915, p. 213-4.

(11) Cf. plus bas, p. 257.

Il y a, paraît-il, d'autres statues encore, par exemple celle de l'amiral von Tirpitz (1); ce peut n'être parfois qu'une simple planche dans laquelle on enfonce les clous (2). On ne saurait raisonnablement rattacher ces héros nationaux qui ont l'honneur de servir de pelotes, au « vieux dieu allemand », que les Français ont tendance à retrouver un peu partout (3).

L'origine populaire de ces statues à clous semble être attestée par le fait que les gens de goût en Allemagne protestent contre cette manière de faire le bien au détriment de l'éducation artistique d'un peuple, et rangent les statues à clous parmi les « Kriegsgräuel », les « horreurs de la guerre ». L'Académie des Beaux-Arts de Berlin a du reste publiquement déconseillé l'érection de tels monuments (4).

Les Turcs ont suivi l'exemple de leurs alliés. En avril 1916, le gouvernement turc a décidé d'élever un monument pour commémorer le souvenir de la défense des Dardanelles, en face du ministère de la guerre, à Stamboul. Ce sera un canon colossal en bois, dans lequel le public sera invité à enfoncez des clous, moyennant finance (5).

*
*
*

Ces monuments trouvent de proches parents en divers pays et à diverses époques.

Dans plusieurs régions de la France, on a l'habitude d'enfoncer des épingles dans les statues en bois de divers saints, pour obtenir d'eux certaines faveurs (6). En Bretagne, on pique ainsi saint Guénolé, si l'on veut avoir des enfants frisés (7). C'est un usage bien connu des jeunes garçons et des jeunes filles qui désirent se marier. On traite ainsi les statues de saint Comeri, au village de ce nom (Orne) (8), de saint Uferier, à Limur près de Vannes (Bretagne), de saint Quirec, à Ploumanac'h, de saint Laurent, à Saint-Quintin (Côtes-du-Nord), de saint Christophe, à Laval (Mayenne). A Limur, si l'épingle que la jeune fille veut enfoncez dans le pied du saint tombe, c'est signe que la demande est repoussée, et sa chute entraîne celle des espérances; il faut prendre garde de la choisir bien droite et neuve, sinon le mari désiré pourrait être bossu, boiteux. Dans un conte populaire cité par Sébillot, Jean le Diot (l'Idiot) veut remplacer lui-même la statue de saint Mirli

(1) *Le Graphic*, 1916, 25 mars, p. 407.

(2) *Semaine littéraire*, Genève, 1915, p. 624.

(3) *Intermédiaire*, 1915, n° 1425, p. 181.

(4) *Semaine littéraire*, Genève, 1915, p. 624.

(5) *Journal de Genève*, 6 avril 1916.

(6) SÉBILLOT, *Le Folklore de France*, IV, p. 168 sq. ex. divers; GAIDOZ, *Rev. hist. des religions*, VII, 1883, p. 11; *Mélusine*, VI, p. 155-6. On trouvera dans ces travaux de nombreux exemples de cet usage.

(7) *Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 1915, n° 1425, p. 181, note 1.

(8) *Ibid.*

dont la fête a lieu le lendemain ; les dévotes, suivant la coutume, enfoncent des épingles dans son genou, si bien qu'il se met à hurler de douleur, et s'enfuit à la grande terreur des assistants. Ce sont là quelques exemples entre beaucoup.

La Belgique connaît la même pratique (1). Enfin, par exemple dans certaines contrées italiennes, ce sont aussi des cierges et des croix, dans lesquels on enfonce les épingles (2).

..

Quand la statue de bois, la croix de bois, sont remplacées par des statues et croix en pierre ou métal, le fichement de l'épingle devient impossible, mais le rite persiste sous une forme modifiée, et l'on se borne à déposer les épingles auprès des monuments, ou à les enfouir dans quelque fissure. Les statues de saint Eloi et de saint Simon, dans une église de Normandie, en étaient entourées, ainsi que celles d'autres saints dans quelques villages du département de la Manche. A Fontaine-la Guyon (Eure-et-Loir), on place les épingles sur un des bras de la croix de fer. A Trédaniel (Côtes-du-Nord), on suit les diverses phases du rite : il y avait sans doute primitivement une croix de bois dans laquelle on plantait les épingles ; puis, quand elle eut été remplacée par une croix de pierre, les jeunes filles les piquaient dans un des interstices ; aujourd'hui que la croix est tombée de vétusté, on continue à les déposer dans un trou du piédestal (3). Faut-il croire avec M. Gaidoz que si l'on enfonçait à Rome le clou, non pas dans la statue de Jupiter Capitolin, mais dans le mur de la cella, c'est que le rite était déjà au second degré de son développement, et qu'on ne voulait pas endommager l'image de culte, tout comme aujourd'hui encore, dans les chapelles de pèlerinages, les ex-voto pendus au mur s'adressent à l'image que l'on veut vénérer et qui ne saurait les recevoir tous ? (4) Toutefois l'usage de planter un clou dans un mur, comme aussi dans le sol, ou dans toute autre surface apte à le recevoir, est si général, que l'on ne peut toujours supposer la préexistence d'une statue.

..

A propos des statues d'Hindenburg, on a rappelé le rite solennel de Rome, où, à date fixée, on enfonçait un clou dans le mur de la *cella* du temple capitolin (5). « A Rome, a-t-on dit, il fallait un magistrat de rang très élevé, un dictateur même, pour planter le premier clou ; à Berlin, nous avons vu M. de Bethmann-Hollweg officier en personne,

(1) MONSEUR, *Bulletin de Folklore*, Liège, 1892, p. 252.

(2) *Vernageln im kirchlichen Brauch*, Archives suisses des traditions populaires, 1911, p. 111.

(3) GAIDOZ, *Rev. hist. des religions*, VII, 1883, p. 12-3.

(4) *Ibid.*, p. 8.

(5) *Intermédiaire*, 1915, n° 1424, p. 89.

et quelques princes, voire la Kaiserin » (1). On a souvent étudié cet usage, dont le sens primitif semblait être obscurci pour les Romains eux-mêmes, l'expliquant de façon rationaliste. Le principe religieux et propitiatoire ne saurait être mis en doute, puisqu'on plantait le clou non seulement pour supputer les années, mais dans des circonstances graves, à la suite de calamités publiques (2).

*
*
*

On ne saurait méconnaître non plus, et le rapprochement qui s'imposait a été fait (3), le lien qui unit les « Hindenburgs » de bois à l'ancienne Mazze du Valais, cette poutre de bois, taillée en forme humaine, qu'on levait en cas d'insurrection contre l'oppression féodale, et dont il est fait mention pour la première fois en 1414 lors de la lutte des Valaisans contre le sire de Rarogne. Chaque conjuré y plantait son clou en signe d'adhésion, et ce clou, le détail a son importance, devait être un clou de fer à cheval (4).

*
*
*

Rite capitolin (5), Mazze (6), statues à clous de l'Allemagne actuelle, ont été comparés à ces grossières idoles de certaines populations africaines, hérissées de clous, et les journaux quotidiens n'ont pas manqué de signaler ironiquement les analogies qui apparente l'Allemand du xx^e siècle, représentant de la plus haute Kultur que l'humanité ait connue, au nègre barbare (7). Elles ont été fréquemment signalées (8), même dans des revues de vulgarisation, par exemple dans les *Lectures pour Tous*. Le principe est le même partout : quand le fidèle veut que sa prière soit exaucée, il plante dans le corps du fétiche un clou de fer. Une de ces idoles de Boma (Haut-Congo) est constellée de clous sur la poitrine, que le sorcier y fichait en certaines circonstances importantes,

(1) *Temps*, 6 nov. 1915; *L'Anthropologie*, 1915, p. 603.

(2) SAGLIO-POTTIER, *Dict. des ant.*, s. v. Clavus, p. 1241; *Rev. hist. des religions*, VII, 1883, p. 6 sq.; XXXIII, 1896, p. 339 sq.

(3) *Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 1915, n° 1426, p. 227-8; *Rev. arch.*, 1916, I, p. 158-9.

(4) BUCHI, *Die Mazze*, Indicateur d'antiquités suisses, 1910, p. 309 sq.; HOFFMANN KRAYER, *Die Walliser Mazze*, Archives suisses des traditions populaires, 1912, p. 53 sq.; 1914, p. 112.

(5) Comparaison entre le rite capitolin et les statues à clous du Congo, GAIDOZ, *Deux parallèles, Rome et Congo*, *Rev. hist. des religions*, VII, 1883, p. 5 sq.

(6) *Archives suisses des traditions populaires*, 1912, p. 53 sq.

(7) *Matin*, 23 sept. 1915; *Intermédiaire*, 1915, n° 1425, p. 181; *Tribune de Genève*, 23 février 1916.

(8) WEULE, *Die Kultur der Kulturlosen*, Stuttgart, 1910, p. 15; PESCHÜEL-LOESCHE, *Volkskunde von Loango*, Stuttgart, 1907, p. 393; SCHWELTZ, *Internationales Archiv f. Ethnographie*, Leyde, VII, 1894, n° 3 (note additionnelle au mémoire de Hartland; deux figures de fétiches nègres); *Arch. suisses des trad. pop.*, 1911, p. 112; 1912, p. 54. Le mémoire de M. le Dr Verneau, précédemment cité (p. 243, note 1) étudie plusieurs de ces curieuses idoles à clous.

telles que guerre, mort, maladie du chef. Mais les particuliers pouvaient aussi l'utiliser moyennant rétribution, tout comme à Berlin, pour guérir une maladie, favoriser une entreprise, ou remplir tout autre fonction habituelle des fétiches (1). Le Musée de Berne possède un de ces monuments, provenant de Port-Alexandre, près de Mossamédès (Angola) (2), que les clous ont transformé en un véritable hérisson. Victime d'un vol, le Makoroko plantait un clou dans le bois du dieu, afin que celui-ci l'aidât à découvrir le voleur; malade, il agissait de même, pour connaître la cause de sa maladie, ou plutôt, suivant la mentalité primitive, l'individu ou l'esprit auteur du mal; ou bien encore, il espérait faire ainsi passer le mal dans le corps de son ennemi. Un voyageur du Congo décrit cette opération : « Enfin, il y a les *n'doké*, fétiches assez importants pour occuper une case spéciale, et confiés à la garde de sortes de prêtres appelés *ganga zambi*, qui sont réputés avoir seuls le moyen de les faire parler... On est admis alors à planter un clou plus ou moins grand dans la statue ou la statuette, pendant que le *ganga* formule ou que vous formulez vous-même votre demande ou vos désirs » (3).

*
*
*

On a rattaché les statues de Hindenburg et des autres héros germaniques à l'ancien culte des arbres, en passant par les « Rolandsäule » du moyen âge (4); et l'on a supposé que les anciens Germains et les Celtes offraient aux arbres divins des clous et des fers à cheval en ex-voto. « Transmis par les Pannoniens, l'arbre ferré est devenu chez les Viennois le « Stock im Eisen », et ceux-ci l'ont passé aux Berlinois, qui l'ont dégrossi et lui ont donné l'aspect de leurs hommes populaires » (5). Cette filiation n'est nullement prouvée, puisque l'usage du tronc d'arbre dans lequel on fiche des clous n'est pas particulier à l'Autriche, et se rencontre en des pays divers.

Ces arbres à clous dérivent assurément de l'antique dendrolâtrie, et ont du précéder, logiquement du moins, les statues taillées dans le bois que l'on transperce (6). A Vienne, en Autriche, on voyait au coin du carrefour près de la cathédrale de Saint-Etienne, le célèbre « Stock im Eisen », vieux tronc d'arbre couvert de clous. Chaque compagnon, de passage à Vienne, y fichait son clou. On prétendait que ce tronc

(1) GOBLET D'ALVIELLA, *Croyances, rites, institutions*, II, p. 136.

(2) Salle ethnographique, vitrine 34; propriété de M. l'ing. von Soloz, de Délémont.

(3) Ch. DE ROUVRE, *La Guinée méridionale indépendante*, Bull. de la Soc. de Géographie, 1880, p. 323; cité par GAIDOZ, *Rev. hist. des religions*, VII, 1883, p. 7-8; GOBLET D'ALVIELLA, *ibid.*, XII, 1885, p. 13.

(4) *Intermédiaire*, 1915, n° 1425, p. 181; *Temps*, 6 nov. 1915; *L'Anthropologie*, 1915, p. 602.

(5) *Temps*, 30 oct. 1915; *L'Anthropologie*, l. c.

(6) GAIDOZ, *Rev. hist. des religions*, VII, 1883, p. 8.

était le dernier reste d'une épaisse forêt qui aurait existé sur l'emplacement du Burg de Vienne (1). En France, c'était jadis, près d'Angers, un chêne, nommé « Lapalud », auquel les habitants rendaient une sorte de culte, et qui était lui aussi couvert de clous. Un ancien usage voulait que chaque ouvrier charpentier, menuisier, maçon, qui passait près de lui, y plantât un clou (2). En Belgique, on connaît aussi plusieurs de ces arbres à clous (3); en Perse, les arbres vénérés sont couverts de clous et d'autres ex-volos (4), Mais il serait facile de citer d'autres exemples encore de cet usage (5).

*
*
*

Il ne suffit pas de constater que les statues allemandes rencontrent de nombreuses analogies en des pays et des temps divers, et de les rattacher au culte antique des arbres. Il faut maintenant déterminer à quelles idées répond le fichement du clou, que ce soit dans le sol, dans un mur, dans un arbre, dans une planche, dans une statue de bois, dans une croix ou dans un cierge. Du folk-lore du clou (6), et de l'épingle (7), très riche en documents, on peut extraire les notions suivantes.

*
*
*

Le clou, dans l'antiquité comme dans les temps modernes, est un puissant amulette qui détourne les mauvaises influences. Cette propriété, il la doit à la matière dont il est le plus souvent constitué, au fer, dont on connaît l'importance en prophylaxie (8). Ceux qui sont enfoncés dans les statues de l'Allemagne actuelle, peuvent être en argent et en or; mais les plus nombreux sont en fer. métal qui donne son nom au *Paysan de Fer* de Hambourg, au *Wehrmann im Eisen* de Vienne, comme jadis au *Stock im Eisen* de cette ville.

(1) *Ibid.*, p. 9; *Archives suisses des trad. populaires*, 1912, p. 55, note 1, référé.

(2) GAIDOZ, *l. c.*

(3) CHALON, *Les arbres fétiches de la Belgique*, 1912; cf. *L'Anthropologie*, 1913, p. 552.

(4) GAIDOZ, *l. c.*

(5) BOS, *Les arbres à clous*, Internationales Archiv f. Ethnographie, XV, 1902, n° 2, Leyde; HARTLAND, clous enfoncés dans un tilleul planté sur le tumulus près Evessen, *ibid.*, VIII, 1895, n° 1; *ib.*, *The legend of Perseus*, II, p. 176 sq., 228; SCHMELTZ, Notes additionnelles au mémoire de Hartland, *Internationales Archiv f. Ethnographie*, 1894.

(6) Sur l'histoire du clou, de l'antiquité à nos jours, FRÉMONT, *Le clou*, brochure in-4°, Paris, 44, rue de Rennes, Société d'encouragement; cf. *Rev. arch.*, 1914, I, p. 142. Sur le clou dans les superstitions populaires, outre les références que nous donnons dans ces quelques pages, cf. spécialement HARTLAND, *The legend of Perseus*, II, p. 176 sq., 228; *Archives suisses des traditions populaires*, 1913, p. 186, référé.

(7) WENDHELM, *Die Stecknadel*, Zeitschrift d. Vereins f. Volkskunde, IX, 1899, p. 330 sq.

(8) Ex. FRAZER, *Rameau d'or*, I, p. 276; TYLOR, *Civilisation primitive*, I, trad. Brunet, p. 166; *Mélusine*, VII, p. 176; S. REINACH, *L'Anthropologie*, 17, 1906, p. 235, etc.

Le fer à cheval, lui aussi, est un porte-bonheur très ancien (1), dont la valeur provient autant du métal qui le constitue que du souvenir du sabot de l'équidé divin et de ses empreintes (2). On notera que les clous enfoncés dans la Mazze valaisane devaient être des clous de fers à cheval, comme ceux que l'on employait encore au XIX^e siècle à Hérिसau (Suisse), pour clouer la maladie dans un bloc de bois (3).

La forme de l'instrument n'est pas à négliger; par la vertu de sa pointe, comme tout autre objet pointu, couleau (4), corne (5), os taillé (6), épée (7), trident (8), il écarte les mauvaises influences (9).

Les exemples de l'emploi de ces clous prophylactiques, dans les temps anciens et modernes, sont très nombreux. Ils servent dans les rites de construction : en Égypte (10), en Chaldée, en Assyrie (11), des cônes de terre cuite, et des figurines dont le corps se termine en pointe, étaient plantés dans le sol, enfouis dans les fondations et même dans les assises, pour tenir en respect, par la vertu magique de leur pointe, les démons souterrains. Dans les temps modernes, souvent on fiche dans le sol des clous, lors de la construction d'un édifice; chez les Bassoutos, on enfonce une cheville enduite de charmes, afin que la maison soit fortement clouée au sol, et que tout malheur en soit écarté (12). Pline recommande comme amulette contre la fièvre quarte un clou ayant servi à attacher le condamné au gibet (13), la « corde de pendu » de ce temps, alors qu'aujourd'hui encore, en Toscane, on guérit la rage avec des clous de la vraie croix rougis au feu (14). En Suisse, le

(1) Sur la prophylaxie du fer à cheval : TYLOR, *Civilisation primitive*, I, trad. Brunet, p. 166; LAWRENCE, *The magic of the Horse Shoe*, Boston, 1890; *Mélusine*, VII, p. 177; IX, 1898-9, p. 215; SÉBILLOT, *Le Folklore de France*, III, p. 125; RIVIÈRE, *Congrès préhistorique de France*, Tours, 1910, p. 851 sq.; p. 905, référ.; BÄCHTOLD, *Zum Hufeisenaberglauben und Quellenkultus*, Archives suisses des traditions populaires, 1913, p. 119 sq.; VOULOT, *Le pied humain, le pied et le fer à cheval et la croix à travers le monde et les âges*, Saint-Dié, 1897, etc.

(2) Cf. les travaux de M. BAUDOIN, *Rev. hist. des religions*, 1915, p. 52 sq., référ.

(3) *Archives suisses des traditions populaires*, 1913, p. 185.

(4) *Mélusine*, VII, p. 181.

(5) *Ibid.*; IX, p. 11, 114; X, p. 42; VIII, p. 82; *Dict. des ant.*, s. v. Rhyton, etc.

(6) Amulette soudanaise, os taillé employé contre les démons et le mauvais œil, *Rev. hist. des religions*, 63, 1911, p. 313.

(7) PAPUS, *La magie et l'hypnose*, 1897, p. 370 sq.; REGNAULT, *La Sorcellerie*, 1897, p. 303 sq.; grand usage de l'épée dans les conjurations magiques.

(8) *Dict. des ant.*, s. v., Amuletum, p. 256, fig. 306.

(9) *Dict. des ant.*, s. v. Clavus, p. 1210-1; s. v. Magia, p. 1508; *Mélusine*, VII, p. 179 sq.; *Journal of hellenic Studies*, 1904, p. 332 sq. etc.

(10) LEFÈBURE, *Rites égyptiens*, p. 26.

(11) HEUZEY, *Catalogue des ant. chaldéennes*, p. 300, 303, 306, 309; DE SARZEC-HEUZEY, *Découvertes en Chaldée*, p. 241; *Comptes-rendus Acad. Inscr. et Belles-Lettres*, 1910, p. 155.

(12) SÉBILLOT, *Le Folklore*, 1913, p. 296.

(13) *Dict. des ant.*, s. v., Clavus, p. 1241.

(14) SALVERTE, *Des sciences occultes*, 1829, II, p. 69.

clou qui a servi à fermer le cercueil, comme l'aiguille avec laquelle on a cousu le linceul, sont recherchés (1). Les tombes antiques et chrétiennes livrent souvent au fouilleur des clous qui y ont été déposés pour protéger le mort (2). Aujourd'hui encore, on enfonce des clous dans le sol, dans les murs et les portes des étables, pour préserver le bétail des sorts, et l'on plante un clou dans la corne de la vache qui, venant de vèler, est plus sujette qu'une autre aux mauvaises influences.

Il se peut donc que les clous des statues allemandes actuelles conservent quelque valeur talismanique, insoupçonnée de ceux qui les emploient. A Rome, c'était également en des circonstances graves, lors de pestes, de troubles publics, que le dictateur « *clavi figendi causa* » officiait solennellement dans le temple capitolin, et plantait le clou prophylactique pour fixer, immobiliser le danger.

* *

En étudiant les « Hindenburg » de bois, on a prétendu parfois que le clou est une offrande (3), une survivance de l'hommage rendu au dieu païen, et transporté au dieu chrétien. « Il s'agit simplement d'une simple reconnaissance et d'une forme de l'adoration et du respect du Dieu de la première des religions (4) ». Pour le D^r Hammarstedt, cité par *Le Temps*, « les vieux Germains, et aussi les Celtes, honoraient spécialement certaines variétés d'arbres, et cette vénération formait la base de leur religion. A ces arbres, les fidèles offraient des présents, et, comme en ces temps reculés, le fer était rare, et par conséquent précieux, ces offrandes consistaient dans les objets les plus familiers à ces races guerrières et fabriqués avec ce métal, c'est-à-dire en fers à cheval, et en clous ». Ailleurs encore : « Il s'agit, par le moyen d'une offrande, de se concilier la divinité » (5). Assurément, on connaît nombre de cas où des clous sont offerts en ex-voto, et l'Allemagne moderne n'ignore pas les clous votifs de Saint-Léonhard (6). Mais il y a là plus que le don d'un objet, il y a dans le fichement du clou tout un symbolisme.

* *

On connaît les pratiques de l'envoûtement, où l'on perçait de clous ou d'épingles la figurine représentant l'ennemi que l'on voulait faire périr par la vertu de la magie sympathique (7). Les « *tabellae defixio-*

(1) HOPFMANN-KRAYER, *Feste und Bräuche des Schweizervolkes*, 1913, p. 44.

(2) LEFÈBRE, *Rites égyptiens*, p. 26 (Égypte); *Dict. des ant.*, s. v. *Clavus*, p. 1241.

(3) *L'Anthropologie*, 1916, p. 130.

(4) *Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 1915, n° 1425, p. 181.

(5) *Temps*, 30 oct. 1915; *L'Anthropologie*, 1915, p. 602-3.

(6) ANDRÉE, *Votive und Weihgaben d. Katholischen Volkes Süddeutschland*, p. 103 sq.

(7) Dans l'antiquité, *Dict. des ant.*, s. v. *Magia*; CUMONT, *Comptes-rendus Acad. Inscr. et Belles-Lettres*, 1913, p. 412 sq.; pour diverses époques, FRAZER, *Rameau d'or*, I, p. 5; *Mélusine*, VI, p. 156-7; SÉBILLOR, *Le Folklore*, 1913, p. 253-4, etc.

nis », voulaient aussi « defigere », « clouer » l'adversaire ; on les clouait le plus souvent contre la paroi d'une tombe ; mais parfois aussi on retrouve des tablettes enroulées ou pliées, accompagnées d'un clou qui n'a pas servi et qui avait par lui-même une vertu magique, le pouvoir de transpercer à distance l'ennemi (1). Si l'on traite en Indo-Chine les charpentiers avec beaucoup d'égards pendant la durée de la construction, c'est afin qu'ils n'enfoncent pas un clou dans les colonnes de la maison ou dans quelque partie du bateau, ce qui amènerait fatalement la ruine du propriétaire (2). On a prétendu que l'expression allemande « er ist wie vernagelt », usitée en parlant d'un homme stupide, est en relation avec l'envoûtement, et dérive de la croyance qu'en enfonçant un clou dans l'arbre planté à la naissance, et qui symbolise en quelque sorte l'âme de l'individu, on peut agir sur celui-ci (3). Il est vrai que l'on a contesté cette hypothèse, expliquant cette locution comme une simple métaphore (4) ; ne disons-nous pas familièrement de quelqu'un qui ne comprend pas qu'il est « bouché » ?

En rapprochant du rite capitolin les fétiches du Congo, Gaidoz songe à quelque envoûtement. « Ici il y a au fond la même idée que dans les pratiques de l'envoûtement où l'on blesse avec une épingle une poupée de cire » (5). On a de même comparé les statues d'Hindenburg aux figurines d'envoûtement et on a dit : « Hindenburg a été envoûté » (6).

C'est assurément une erreur. L'image que l'on envoûte, que l'on transperce, est censée être le portrait de l'ennemi que l'on cherche à atteindre, soit pour lui causer du tort, soit pour l'attirer à soi (par exemple dans les envoûtements d'amour). Si les statues à clous de l'Allemagne actuelle dérivait de cette conception, elle ne montreraient pas les traits des héros populaires, mais ceux des nations ennemies, France, Angleterre, Russie. Ce sont d'autres idées qui doivent expliquer cet usage (7).

*
*
*

Le clou sert à fixer, à immobiliser, M. de la Palice l'aurait admis sans contester. Fixation matérielle d'abord. La crainte populaire ne transperce-t-elle pas d'un clou, d'un pieu, le corps de ceux qu'elle croit être des vampires, pour les empêcher de revenir tourmenter les vivants ? (8)

(1) *Dict. des ant.*, s. v. Clavus, p. 1241 ; s. v. Tabella, p. 4 ; *Comptes-rendus Acad. Inscr. et Belles-Lettres*, 1897, p. 183 ; WÜNSCH, *Antikes Zaubergerät aus Pergamon*, pl. III.

(2) SÉBILLOT, *Le Folklore*, p. 304-5.

(3) *Wie vernagelt sein*, Archives suisses des traditions populaires, 1909, p. 208-9.

(4) *Ibid.*, 1910, p. 305.

(5) *Rev. hist. des religions*, VII, 1883, p. 8.

(6) *Temps*, 25 sept. 1915 ; *Intermédiaire*, 1915, n° 1425, p. 181 ; *L'Anthropologie*, 1915, p. 603.

(7) VERNEAU, *L'Anthropologie*, 1916, p. 232.

(8) TYLOR, *Civilisation primitive*, II, p. 251.

Les fouilles de tombes anciennes et modernes ont parfois livré des cadavres portant plusieurs clous enfoncés dans la tête et dans les bras (1), qui peuvent avoir été ceux d'individus accusés de vampirisme, ou ceux de suppliciés, que l'on traitait parfois de la sorte (2). John Williams, qui assassina en 1811 deux familles à Londres, et dont Thomas de Quincey a célébré les hauts faits, fut enterré « conformément à la loi en vigueur, au centre d'un *quadrivium* ou confluent de quatre chemins (en l'espèce quatre rues), avec un pieu fiché dans le cœur. Et par dessus lui, passe à jamais sans repos le tumulte de Londres » (3). Si l'on traitait ainsi les criminels, c'est évidemment qu'on craignait de les voir revenir après leur mort, et continuer en tant que vampires les méfaits qu'ils avaient commis vivants. Et si l'on avait choisi à Londres un carrefour pour enfouir le corps du supplicié, n'est-ce pas que la croyance populaire le considère comme le lieu de réunion des démons et du diable? (4) Immobiliser le défunt, qui est toujours redoutable, c'est un des plus anciens désirs de l'homme, qui a déterminé bien des rites funéraires : fait préférer la crémation à l'inhumation, ligoter le mort (5), le décapiter (6), ou le mutiler d'autres façons encore (7). C'est par la prophylaxie contre les êtres malfaisants, que l'on peut expliquer la curieuse scène peinte sur un vase archaïque de Tamassos (Chypre), illustrant le mythe de Persée et de la Gorgone, et fournissant un détail inconnu : un personnage plante un clou dans le cou de la Gorgone décapitée (8). Sur un manuscrit maya, des divinités enfoncent un objet cylindrique dans une tête qui est à leurs pieds : façonnent-elles par perforation l'œil de la tête en bois, comme le pense M. Capitan (9), ou ne serait-ce pas plutôt un procédé magique?

(1) *Rev. des ét. anciennes*, 1902, p. 300-1; 1915, p. 217; *Comptes-rendus Acad. Inscr. et Belles-Lettres*, 1904, p. 173-4.

(2) DÉCHELETTE, *Rev. des ét. anciennes*, 1906, p. 65-6.

(3) THOMAS DE QUINCEY, *De l'assassinat considéré comme un des Beaux-Arts*, trad. A. Fontainas, 1901, p. 221.

(4) MAURY, *La magie et l'astrologie* (4), p. 177, p. 206, note 5; E. RECLUS, *Les croyances populaires*, I, p. 64.

(5) GOETZE, *Über Hockergräber*, *Centralblatt f. Anthropologie*, IV, 1899, n° 6, p. 321; cf. *L'Anthropologie*, X, 1899, p. 698; XIII, 1902, p. 126; p. 102; XV, 1904, p. 590; SCHOETENSACK, *Über die Bedeutung der Hockerbestattung*, *Zeitschrift f. Ethnologie*, XXXIII, 1901, p. 522; cf. *L'Anthropologie*, XIII, 1902, p. 663, etc. Les jambes des morts, dans le cimetière néolithique de Chamblandes, étaient attachées, Naef, *ibid.*, XII, 1901, p. 273.

(6) FRAZER, *La tâche de Psyché*, trad. Roth, p. 250; E. RECLUS, *Les croyances populaires*, I, p. 36; A. REINACH, *Égyptologie et histoire des religions*, *Rev. de synthèse historique*, 1913, p. 35 (tirage à part).

(7) N'oublions toutefois pas que chacun de ces rites est susceptible d'autres interprétations.

(8) *Rev. arch.*, 1887, 9, p. 81, fig.; 10, p. 91.

(9) *Comptes-rendus Acad. Inscr. et Belles-Lettres*, 1911, p. 517.

La mise à mort par l'enfoncement de clous est connue, et sans doute avait-elle quelque sens superstitieux. Ainsi périt Sisara, général du roi de Chanaan : Jahel enfonça un clou dans sa tempe pendant qu'il dormait (1). Ainsi auraient été martyrisés divers saints chrétiens (2). On pourrait citer plusieurs crimes modernes commis en enfonçant un clou dans la tête du dormeur, et M. Pierre Mille en a tiré le sujet d'une de ses nouvelles. Il y a assurément une relation superstitieuse entre la tête et le clou, puisque l'on voit encore, sur les monuments romains, la Victoire s'apprêter à enfoncer le clou dans le casque qui surmonte le trophée (3).

*
*
*

Mais la mentalité primitive, qu'elle soit ancienne ou moderne, ne fait guère de distinction entre la matière et l'idée, pas plus qu'entre l'âme et le corps, et l'on ne saurait s'étonner que le clou, servant à fixer des objets matériels, fixe aussi des notions abstraites.

Il immobilise la maladie. Pline recommande, pour guérir du haut mal, de planter un clou à la place que la tête du malade a frappée en tombant, pour clouer à terre le mal (4). A Rome, on fixait ainsi officiellement le fléau de la peste (5). Dans un but analogue, on enfonce dans le sol des chevilles de bois (6); on plante un clou dans un mur à la hauteur de la partie du corps où l'on souffre, et le mal quitte le patient pour s'en aller dans le clou (7); on enfonce des clous dans les arbres ou dans tout autre surface apte à les recevoir (8).

*
*
*

De la même façon, on fixe la prière, la demande, le vœu, on assure la pérennité du serment, du contrat. Il en était ainsi dans la religion assyro-babylonienne (9). Les cônes de terre cuite, en forme de clou,

(1) *Juges*, chap. 4-5.

(2) САНИН, *Caractéristiques des Saints*, I, p. 231, s. v. Clou; II, p. 739.

(3) *Dict. des ant.*, s. v., Clavus, p. 1241; sorcières offrant à Satan des enfants qu'elles tuent en leur plantant une épingle dans le cerveau. BOGUET, *Discours exécrationnels des sorciers*, Rouen, 1603, p. 122.

(4) *Ibid.*, s. v. Magia, p. 1508; PLINE, *Hist. nat.*, 28, 17.

(5) *Ibid.*, s. v. Magia, p. 1508; *Rev. hist. religions*, XXXIII, 1896; p. 341-2.

(6) TYLOR, *Civilisation primitive*, II, p. 175.

(7) *Méluine*, I, p. 98.

(8) *Rev. Ecole d'Anthropologie de Paris*, 1891, p. 252; *L'Anthropologie*, IV, 1893, p. 34; CHALON, *Les arbres féliques de la Belgique*, Auvers, 1912; *Archives suisses des traditions populaires*, 1913, p. 185 (Hérisan, en Suisse, XIX^e siècle); HELLWIG, *Das Einpflocken von Krankheiten*, Globus, XL, n^o 16; GAIDOZ, *Rev. hist. des religions*, VII, 1883, p. 12; THOMPSON, *The folklore of Mossoul*, Proceedings of the Soc. of Biblical arch., XXVIII, p. 76, 97 (*Journal asiatique*, 1909, 13, p. 416). — Pour guérir un cheval, la sorcière plante un clou dans la terre, en marmottant des prières, BOGUET, *Discours exécrationnels des sorciers*, Rouen, 1603, p. 134.

(9) *Rev. hist. des religions*, n^o 65, 1912, p. 216.

n'ont pas seulement une valeur prophylactique, ils sont les symboles des prières et des actions de Goudea, qui les a inscrites sur eux, et fixent ainsi la mémoire du constructeur, et ses demandes de protection à la divinité (1). Le fichement propitiatoire du clou capitolin était aussi, soit un symbole de décisions arrêtées pour l'année à venir, choix de magistrats, calendrier, soit encore un symbole de la fixité du culte capitolin, de l'adhésion de l'État aux dieux officiels (2). Dans le pays de Montbéliard, on plantait un clou dans la tribune de l'église au moment de la consécration du mariage, afin de le « clouer », ou on l'enfonçait avec le pied dans le plancher (3). En fichant son clou dans la Mazze valaisanne, le conjuré s'engageait solennellement (4), et la même action resserrait les liens corporatifs des compagnons qui ferraient le *Stock im Eisen* de Vienne ou le chêne *Lapalud* d'Angers (5). Les épingles fichées dans les statues des saints fixent également les demandes en mariage des jeunes gens (6). Cette notion se retrouve dans la pratique des Allemands de 1915, puisqu'en plantant par exemple son clou dans le « Paysan de Fer », à Hambourg, le donateur fait vœu de ne reculer devant aucun sacrifice pour assurer la victoire à son pays. N'est-ce pas ainsi qu'en Afrique, pour conserver la mémoire du serment, on enfonce un éclat de bois dur ou un morceau de fer dans l'image en bois qui représente le chef (7), ou qu'on formule un vœu en fichant le clou dans le fétiche ? (8)

*
*
*

On commémore ainsi un événement important, une date publique, dont on tient à conserver le souvenir. Si à Vulsinii et à Rome, on enfouçait un clou à la fin de chaque année, cérémonie correspondant à Rome avec l'anniversaire de la dédicace du temple, et, après l'établissement de la République, au jour où les consuls devaient entrer en fonctions (9), à Berlin, on a célébré devant la statue de bois le 68^e anniversaire du maréchal Hindenburg, et pour commémorer la prise du fort de Douamont, la kronprinzessin et ses enfants ont planté des clous d'or et d'argent (10).

(1) HEUZEY, *Comptes-rendus Acad. Inscr. et Belles-Lettres*, 1910, p. 155.

(2) *Rev. hist. des religions*, XXXIII, 1896, p. 341.

(3) GAIDOZ, *Rev. hist. des religions*, VII, 1883, p. 10.

(4) Cf. p. 256.

(5) Cf. p. 258.

(6) Cf. p. 254.

(7) WARD, *Journal of the anthropological Institute of Great Britain and Ireland*, XXIII, 1893-4, p. 285 sq.; cf. *Rev. hist. des religions*, XXXIII, 1896, p. 267; *Archives suisses des traditions populaires*, 1912, p. 54.

(8) Cf. p. 256.

(9) *Dict. des ant.*, s. v. Clavus, p. 1241; *Rev. hist. des religions*, XXXIII, 1896, p. 340.

(10) Cf. p. 253.

*
*
*

Mais, étant donnée cette confusion entre la matière et l'idée, l'objet qui sert à l'action en vient à symboliser l'acte lui-même, et le clou représente ce qu'il doit en réalité fixer. L'antiquité voyait déjà en lui le symbole de ce qui est nécessaire et irrévocablement fixé. C'est pourquoi la Nécessité le tient en main; sur un miroir, Atropos a comme attributs le marteau et le clou qui va marquer l'heure où Méléagre doit mourir; ailleurs, la Victoire, près d'un trophée, porte les deux mêmes instruments pour indiquer un événement accompli et immuable désormais, et s'apprête à fixer le clou dans le casque (1).

Immobilisant la maladie, le clou est la maladie elle-même. A Fontaine-la-Guyon (Eure-et-Loir), on dépose des épingles sur la croix de fer qui a sans doute remplacé la croix de bois où on les enfonçait, et, en abandonnant l'objet inerte, on se délivre de la maladie qui ne peut revenir tourmenter celui qui en souffrait (2). Dans le même but, on jette des épingles dans les fontaines (3). La valeur magique de la transmission par contact (4) intervient assurément, la maladie étant censée transmise à l'épingle; n'offre-t-on pas parfois, aux passants, surtout dans l'Europe méridionale, des bouquets de fleurs pour se débarrasser des maladies? (5)

Fixant la prière, le vœu, le serment, le clou est cette prière, ce vœu, ce serment, qui pénètrent avec lui dans le corps de l'idole, fétiche nègre (6) ou Hindenburg (7). Les épingles que l'on jette en ex-voto dans les sources à pèlerinages sont pour Gaidoz le symbole même de la prière (8), et il doit en être ainsi pour les clous votifs de Saint-Léonhard (9). On sait en effet que la religion populaire de bien des pays matérialise la prière, l'associe à un objet inerte, puis met cet objet en contact avec ceux qui représentent la puissance divine, sur lesquels il agit. M. Dussaud a donné de nombreux exemples de ce procédé (10) :

(1) *Dict. des ant.*, s. v. *Clavus*, p. 1241, fig. 1614-5; *Rev. hist. des religions*, XXXIII, 1896, p. 340.

(2) GAIDOZ, *Rev. hist. des religions*, VII, 1883, p. 12.

(3) *Ibid.*, p. 13; CABANÈS-BARRAUD, *Remèdes de bonne femme*, p. 255, 256.

(4) WEINREICH, *Antike Heilungswunder*, p. 63 sq.; S. REINACH, *Rev. de l'hist. des religions*, 1913, n° 68, p. 133 sq. Le sacrifice de Tyndare; LEUBA, *Psychologie des phénomènes religieux*, trad. COUS, 1914, p. 189, etc.

(5) TYLOR, *Civilisation primitive*, II, p. 195; CABANÈS-BARRAUD, *op. l.*, p. 320, note 1.

(6) GAIDOZ, *Rev. hist. des religions*, VIII, 1883, p. 8; *Mélusine*, VI, 1892-3, p. 156; VII, p. 155.

(7) *Intermédiaire*, 1915, n° 1425, p. 181-2.

(8) *Rev. hist. des religions*, VII, 1883, p. 13.

(9) ANDREK, *Votive und Weihegaben des katholischen Volkes Sueddeutschlands*, p. 103 sq.

(10) DUSSAUD, *La matérialisation de la prière en Orient*, Bull. et Mém. Soc. Anthropologie de Paris, VII, 1906, n° 3, p. 213 sq.; cf. *Rev. hist. des religions*, 54, 1906, p. 491; *L'Anthropologie*, 17, 1906, p. 696-7; DUSSAUD, *Introduction à l'histoire des religions*, 1914, p. 190 sq.

chez les Hopis, Indiens de l'Arizona, les prières sont des bâtonnets (1) ; chez les Huichols, des paquets attachés à des flèches que l'on envoie aux dieux (2). En pénétrant dans le corps de la statue, le clou n'y fait pas seulement pénétrer la prière, le vœu, il est cette prière elle-même qui agit directement sur l'être dont elle blesse l'image.

*
*

Autre notion encore : « en touchant l'idole, dit M. Gaidoz, on attire son attention sur la prière, et on le fait bien davantage — car c'est un memento matériel pour l'idole — en lui laissant un clou ou une épingle dans le corps » (3). Ce traitement douloureux infligé à l'image, pour que celui qu'elle représente se souvienne du fidèle, n'a rien d'étonnant. Ne bat-on pas les statues, comme des êtres en chair et en os à la vie réelle desquels elles participent souvent (4), pour les obliger d'accorder la demande ? Un juif avait placé son trésor sous la protection de l'image de Saint-Nicolas, qui ne put empêcher un voleur de le dérober ; mais le juif connaissait le moyen efficace de ravoir son bien : il battit tant et si bien l'image, que saint Nicolas s'empressa de faire rendre gorge au voleur (5). La douleur, employée comme moyen mnémonique, a donné naissance à divers usages, celui de tirer l'oreille des témoins, de corriger vertement les enfants, afin qu'ils gardent le souvenir de l'acte ou de la solennité à laquelle ils ont assisté (6).

*
*

Le clou peut être encore considéré comme un canal, et l'on ne pourrait mieux faire que de le comparer à un paratonnerre, à un fil télégraphique, par lesquels s'écoulent des fluides, des influences. On fiche un clou dans un arbre, en y attachant un morceau de son vêtement contaminé, pour transférer à l'arbre la maladie dont on souffre (7). C'est

(1) SOLBERG, *Über die Bahos der Hopi*, Archiv f. Anthropologie, IV, 1905, p. 48 ; cf. *L'Anthropologie*, 16, 1905, p. 711 ; DUSSAUD, *Introduction à l'histoire des religions*, p. 191.

(2) LUMHOLTZ, *Symbolism of the Huichol Indians*, p. 209.

(3) *Mélusine*, VI, p. 155 ; VERNEAU, *L'Anthropologie*, 1916, p. 131-2.

(4) SÉBILLOT, *Le paganisme contemporain*, p. 103, 286, 288 ; DELATTE, *Études sur la magie grecque*, *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1914, XXVIII, p. 182 sq. ; *L'Anthropologie*, t. c. — On sait combien sont nombreuses, autant dans le christianisme que dans l'antiquité, les images religieuses qui marchent, pleurent, sourient, clignent de l'œil, laissent couler leur sang, etc.

(5) Un vitrail du Mans illustre cette légende : ПУСЬЯН, *Vitraux peints de la cathédrale du Mans*, 1864, p. iv.

(6) Au Caucase, lors de la conclusion d'une convention, on tire l'oreille des témoins, pour qu'ils en conservent le souvenir, cf. *L'Anthropologie*, II, 1891, p. 564 ; on trouvera divers exemples de ce genre dans mon mémoire : *Un châtiment domestique, tirer l'oreille*, *Nos Anciens et leurs œuvres*, Genève, 1914, p. 129 sq.

(7) *Mélusine*, VII, p. 156, note.

l'un des nombreux moyens d'exprimer, sous une apparence matérielle, le lien spirituel qui unit le dévôt à la divinité ou à son image, et M. Gaidoz a raison de rapprocher le rite d'enfoncer un clou dans une statue, de celui qui consiste à viser et à attraper l'image avec une pierre ou une pelote de laine (1); celle-ci, en se dévidant, établit entre le fidèle et le dieu le lien spirituel que l'on voit aussi, sur les monuments, représenté par un cordon, ou un rayon lumineux (2). En Chine, les épingles à cheveux sont ornées à leur sommet de cerfs et de tortues, emblèmes de longévité : on suppose que l'épingle ainsi décorée absorbera quelque peu de la force magique de ces animaux, la transmettra par son canal, et fera vivre longtemps la femme qui la porte (3).

..

Assurément, les statues allemandes de Hindenburg et des autres héros nationaux n'expriment pas toutes ces notions avec cette évidence. Mais il semble que l'on puisse toutefois admettre les conclusions suivantes :

1. Le rite de planter un clou dans une statue de bois, une poutre, un arbre, ou tout autre surface appropriée, étant général et connu aussi bien en Allemagne qu'en d'autres contrées de l'Europe moderne ou antique, ou que dans d'autres continents, les statues à clous de 1915 n'ont rien qui doive nous étonner; elles ne font que continuer en plein *xx^e* siècle de très vieilles superstitions, dont le renouveau est favorisé par la guerre, renforçant l'élément mystique et crédule des belligérants.

2. Elles sont une survivance de la dendrolâtrie païenne, et, taillées en forme humaine, dérivent des arbres à clous.

3. En plantant son clou, l'Allemand d'aujourd'hui fixe la demande qu'il adresse avec ferveur aux héros protecteurs de la patrie, Hindenburg, Krupp, Charlemagne, etc., dont il a devant lui l'image; il fait pénétrer en eux le vœu qu'il formule, celui de voir triompher son pays; il confirme son serment de citoyen et se sent uni à la multitude de ceux qui ont, comme lui, accompli cet acte de patriotisme, tout comme

(1) *Mélusine*, VII, p. 154 sq. Viser et atteindre l'idole; cf. aussi le travail de Dus-saud sur la matérialisation de la prière.

(2) Sur la traduction en art de ce lien spirituel, *Unité et diversité*, Rev. arch., 1914, I, p. 53 sq.

(3) FRAZER, *Rameau d'or*, I, p. 48, note 1. Pour quelle raison la statuette gallo-romaine de Dispaten, au Musée de Genève, provenant de Viège en Valais, porte-t-elle sur sa poitrine le clou, associé à la clef ancrée? On a pensé qu'il signifie l'éclair entre les mains du dieu cosmique, comme la clef est celle qui ouvre les demeures terrestres et célestes. Mais peut-être faut-il avoir recours à une autre explication, voir en lui le clou qui symbolise la nécessité, l'arrêt du destin, etc. Ce ne seront jamais sans doute qu'hypothèses difficiles à certifier. Cf. en dernier lieu, *Encore le Dieu de Viège*, Rev. des ét. anciennes, 1916.

les compagnons de jadis resserraient leurs liens en ferrant le « Stock im Eisen » ou le chêne « Lapalud » ; il commémore un événement public important, dont il doit rendre grâce à ces héros nationaux, tel que la prise du fort de Douaumont (1).

*
*
*

On pouvait lire, il y a quelques jours, dans les quotidiens : « ... Hindenburg a perdu récemment la faveur populaire. Mackensen est le héros du jour. Le public, qui est las de la statue en bois d'Hindenburg, se passionne pour une variante : la statue gigantesque de Mackensen en mosaïque. C'est au parc de Wittenburg que cette mosaïque est installée. On a dessiné sur le sol, en matière tendre, une vaste silhouette de Mackensen, dont le public doit compléter la mosaïque avec de petites pierres de différentes couleurs. Toute personne qui veut placer une de ces pierres doit payer un mark. Cet argent va à des œuvres de guerre » (2). De ce nouveau procédé puéril, on pourrait trouver des analogies en d'autres contrées, évoquer les tas de pierres sacrées des pays musulmans, que les fidèles forment en jetant chacun sa pierre, prière matérialisée (3).

Genève, mars 1916.

W. DEONNA.

(1) Cf. les conclusions de M. Verneau, *L'Anthropologie*, 1916, p. 133.

(2) *Tribune de Genève*, 21 mars 1916.

(3) DOUTTÉ, *Les tas de pierres sacrés et quelques pratiques connexes dans le fond du Maroc*, 1903 ; cf. *L'Anthropologie*, 14, 1903, p. 226 ; DUSSAUD, *Introduction à l'histoire des religions*, 1914, p. 190.

thropologie a trouvé de nombreux lecteurs et où elle reçoit tous les jours de hautes marques d'estime.

Ce succès est dû non seulement à la valeur des mémoires originaux, mais encore au soin apporté par la Rédaction à la partie dite mouvement scientifique, où tous les mémoires parus en France et à l'Étranger sont analysés par des spécialistes autorisés. Tenir les lecteurs au courant des études chaque jour plus nombreuses et plus étendues devient une tâche de plus en plus considérable. Aussi tous les efforts ont-ils été faits pour résumer aussi fidèlement que possible les progrès journaliers des sciences anthropologiques et apporter tous les soins à assurer la publication régulière de ce recueil.

Chaque numéro, composé de 8 feuilles, comprend :

1° Des articles originaux aussi variés que possible sur l'anthropologie proprement dite, l'ethnographie, la paléontologie humaine et l'archéologie préhistorique ;

2° Sous la rubrique *Mouvement scientifique*, des analyses nombreuses des mémoires parus en France ou à l'étranger ;

3° Des comptes rendus des Sociétés savantes ;

4° Des nouvelles et correspondances, etc.

La Revue compte parmi ses collaborateurs les savants les plus éminents, les spécialistes les plus autorisés. Elle est d'ailleurs ouverte à tous les anthropologistes, sans distinction d'école ni d'opinions scientifiques.

L'Anthropologie est une publication purement scientifique. Elle est éditée avec luxe, soigneusement imprimée sur beau papier. Les illustrations y sont nombreuses, comme il convient dans toute Revue d'Histoire naturelle. Les mémoires sont accompagnés de planches ou bien de clichés intercalés dans le texte.

MASSON et C^{ie}, Éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris

L'ANTHROPOLOGIE

Paraissant tous les deux mois

RÉDACTEURS EN CHEF

MM. BOULE — VERNEAU

PRINCIPAUX COLLABORATEURS

MM. BREUIL — CARTAILHAC — COLLIGNON
DÉCHELETTE — DENIKER — HUBERT — SALOMON REINACH — RIVET
PRINCE ROLAND BONAPARTE — TOPINARD

Bulletin bibliographique par M. DENIKER

Un an : Paris, 25 fr. — Départements, 27 fr. — Union postale, 28 fr.

PRIX DU NUMÉRO : 5 FRANCS

L'Anthropologie paraît depuis janvier 1890.

A cette époque, les Directeurs de trois Revues également importantes et également estimées, les *Matériaux pour l'Histoire primitive et naturelle de l'Homme*, la *Revue d'Ethnographie* et la *Revue d'Anthropologie*, estimèrent que, pour éviter toute dispersion de forces, il y avait lieu de fusionner ces publications en une seule qui prendrait le titre de *l'Anthropologie*.

Depuis vingt-cinq ans, le succès de cette entreprise n'a fait que s'affirmer. Nous avons eu la satisfaction de voir notre *Revue* pénétrer de plus en plus dans toutes les bibliothèques scientifiques; et non seulement les abonnés respectifs des anciennes Revues nous sont restés fidèles, mais encore de nouvelles sympathies ont été acquises, particulièrement à l'Étranger, où *l'An-*